

## Sommaire

**p1/ Edito**

**p2/ Top Chrono**

**p3/ Infos'Asso**

**p2/ Le coin du CRIB**

**p2/ Gardez le contact**

**p4/ Une rentrée sportive intense...**

## Edito

### Numéro de rentrée très dense pour CDOS 'Infos



Cet été nous étions associés avec notre partenaire la société Vinci pour l'opération « Les étapes sportives » à l'aire de repos d'Agen Porte d'Aquitaine. Les usagers de l'autoroute ont pu se détendre et découvrir le tir à l'arc, la gym volontaire, le rugby et le judo. Satisfactions quant à l'accueil et au succès de l'opération.

Par ailleurs, nous avons accompagné le conseil départemental pour les « Défis-centres » à Montayral et à Barbaste et les « ID' Sports » à Villeneuve sur Lot .

Enfin, l'inauguration de la maison régionale des sports à Talence (33), a été l'occasion de prendre connaissance plus précisément des projets et directives visant les incidences pour le mouvement sportif de la réforme territoriale dont nous reparlerons régulièrement ici et directement avec vous.

Après avoir souhaité une longue et agréable retraite à Mme Myriam BERG, directrice de la DDCSPP dont nous avons salué les qualités humaines et les compétences, nous adressons nos meilleurs vœux de réussite à Mme Véronique CASTRO qui lui succède à ce poste.

Bonne saison à toutes et à tous !

**JM.TOVO**  
Président du CDOS 47

# Le coin du CRIB

## ASSO 47

**Informatiser la comptabilité de son association:** Jeudi 8 Octobre de 14h à 17 h à Agen (Pré-requis avoir participé à l'atelier comptabilité 2014/2015)

**Les obligations juridiques des associations:** Lundi 12 octobre de 14 h à 17 h à Marmande

**Recherche de financement :** Mardis 3 et 10 novembre de 14 h à 17 h à Agen

**Gestion d'une association :** Jeudis 19 et 26 novembre de 14 h à 17 h à Agen (Pré-requis avoir participé à l'atelier comptabilité 2014/2015)

**Réglementation et animation d'une Assemblée générale :** Jeudi 3 décembre de 14 h à 17 h à Marmande

## Ligue de l'enseignement

**Les demandes de subventions (le CERFA) et les évaluations:** Lundi 12 octobre à Tonneins

**L'organisation de réunions, les AG :** Lundi 19 octobre à Monsempron Libos

**L'organisation de manifestations :** Lundi 16 novembre à Monsempron Libos

## Top Chrono...

 **Octobre 2015 :** Parution « Ancrage » n°54 spécial « Rugby et immigration »

 **9/10 et 11 Octobre 2015 :** Tennis de table criterium fédéral 1 féminine - TT le passage

 **10 Octobre 2015 de 14h00 à 17h00:** Journée découverte Football Féminin au Passage Football Club

 **11 Octobre 2015 :** Rendez vous pédestre pour tous Tournon d'agenais / Pujols : randonnée de 37 km, 22 km ou 15 km

 **24 Octobre 2015 :** Sport adapté séniors pétanque à Marmande

 **6/7 et 8 Novembre 2015 :** Escrime - championnat ligue aquitaine COJC Boé

 **27/28/29 Novembre 2015 :** TAEKWONDO Open International 2015 de Boé

 **05 Décembre 2015:** Tout Agen Court A Noël courses à pied de 5 kms et 10 kms dans Agen. Organisé par l'ASPTT Agen Athlétisme,

 **11/12/13 Décembre 2015 :** JUDO Championnat de France N2 – COJC Boé

## Gardez le contact



**Cdos Lotetgaronne**



**[www.cdos47.org](http://www.cdos47.org)**

## **Agrément et reconnaissance d'utilité publique , c'est automatique...**

Le « **choc de simplification** » qui vise à alléger le quotidien des associations est en cours. Une ordonnance du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports du 23 Juillet 2015 porte simplification du régime des associations et des fondations. Elle comporte des dispositions spécifiques aux associations et fédérations sportives.

Les articles 10 et 11 de l'ordonnance prévoient des dispositions spécifiques aux associations et fédérations sportives, en modifiant les articles L.121-4 et L.131-8 du code du sport:

Une association sportive (locale) **n'aura plus besoin de solliciter l'agrément ministériel dès lors que la fédération à laquelle elle s'affilie en est déjà détentrice**. Elle pourra donc bénéficier d'aides de l'Etat sans que la délivrance de l'agrément ne constitue un préalable obligatoire.

Rappelons toutefois que lorsqu'une association souhaite obtenir l'agrément, sans toutefois s'affilier à une fédération sportive agréée, elle peut le solliciter dès lors qu'elle concourt au développement ou à la promotion du sports et des activités sportives sans que la pratique sportive elle-même figure dans son objet.

De plus, les fédérations sportives sont reconnues comme établissements d'utilité publique lorsqu'elles ont obtenu l'agrément ministériel et bénéficient des avantages associés à la reconnaissance d'utilité publique. En effet, une association reconnue d'utilité publique peut recevoir, en plus des dons manuels, des donations et des legs, dans des conditions fiscales avantageuses.

## **L'ordonnance vise à simplifier leurs démarches, pour quatre types de procédures :**

- la création d'association et de fondation ;
- la gestion associative courante, dont les demandes d'agréments et de subventions ;
- le financement privé des associations ;
- les obligations comptables des associations culturelles.

Ces premières mesures de simplification seront complétées, **dès 2016**, par la mise en place de nouveaux services en ligne appliquant le principe « Dites-le nous une fois ». Ainsi, les informations transmises par les associations aux administrations ne seront plus redemandées à partir du moment où celles-ci ont été mises à jour par l'association.

Source: <http://www.associations.gouv.fr/10810-l-ordonnance-portant.html>

# Une rentrée sportive intense...

## Jeudi 10 Septembre 2015: Challenge « Bouge ton entreprise »

Ce moment dédié aux entreprises, qui s'est déroulé le 10 Septembre 2015 de 17 h à 20 h à Passeligne (Boé), a remporté un franc succès.

19 équipes de 4 personnes se sont affrontées sur les épreuves suivantes : Canoë-Kayak, Course d'orientation, Tir à l'arc et Golf .

En ce qui concerne le palmarès, en 1ère place l'équipe de l'inspection académique « **Les référentiels bondissant** » avec un score de 350 points .



## Mardi 15 Septembre 2015: Conférence « Sport-Santé »

La conférence s'est déroulée le 15 Septembre 2015 à la caisse régionale du Crédit Agricole à Boé. A cette occasion un médecin de renom nous a fait l'honneur d'être présent : **Dr DE MONDENARD** (Il a exercé à l'Institut National des Sports et suivi en tant que médecin la plupart des grandes épreuves cyclistes, notamment le Tour de France).

Les thèmes « Les bienfaits sur sport sur la santé » et « Risques et dérives liés à la pratique sportive » ont été abordés.

Cet événement a rassemblé plus de 120 personnes .

**Le CDOS 47 tient a remercier le Crédit Agricole pour son aide dans cette organisation !**

## Formation « BasiCompta »

Déjà 2 formations « BasiCompta » réalisées par le CDOS 47 au mois de septembre ! **11 associations sur Agen et 5 associations sur Marmande !**

Cette formation dédiée aux dirigeants et trésoriers d'associations sportives est une réussite !

**Pour rappel** BasiCompta s'adresse aux associations qui appartiennent aux différentes fédérations sportives, destiné plus particulièrement aux dirigeants et trésoriers des associations sportives n'ayant pas ou peu de connaissances dans le domaine de la comptabilité.

**Pour plus d'informations:** 05 53 48 32 50 / [alexiscouturier@franceolympique.com](mailto:alexiscouturier@franceolympique.com)

